Pierre Monnet

La ville en fête : conceptions et représentations dans quelques villes de l'Empire à la fin du XVe siècle

[In corso di stampa in *La ville à la Renaissance. Espace, représentations, pouvoirs*, a cura di G. Chaix, Tours 2002 © dell'autore - Distribuito in formato digitale da "Reti Medievali"]

L'importance symbolique de la fête, sa polyvalence et sa polysémie, ont depuis longtemps retenu l'attention des historiens qui ont bien senti que, intimement liée au sacré, comme le jeu qui d'ailleurs s'en rapproche, elle touchait forcément au pouvoir. Mêlant sociabilité, participation, ritualisation et réexamen des relations entre ordre et désordre, l'événement festif touche aux hiérarchies et aux rapports de force replacés dans un espace et un calendrier propres². Alliant commémoration et célébrations religieuses, symboliques, voire superflues, la fête touche aussi aux représentations et aux mentalités. Ce faisant, elle peut donc révéler des structures et des organisations de domination autant qu'elle a pu servir à l'approfondissement d'une prise de conscience par les groupes sociaux qu'elle mettait en scène³.

Son étude, pour le Moyen Age finissant, ne s'est pas seulement limitée aux souverains, aux princes et à leurs grands serviteurs, bref à la mise en scène du pouvoir saisi dans la vie de cour⁴; mais a également pris en compte le monde des villes et les différents groupes qui constituent ce qu'il faut bien appeler la société urbaine. La ville a justement constitué un terrain d'études privilégié dans la mesure où la fête, plus encore qu'au village ou à la cour, semble ici marquée par une volonté clairement manifestée d'identification et d'identité⁵. Deux occasions ont plus particulièrement symbolisé cette prise de conscience urbaine fondée sur le double mouvement de l'affirmation d'un destin commun et de la mise en relief d'une distinction : l'entrée royale et princière d'une part⁶, la procession d'autre part⁷. Il est d'ailleurs notable que cette dernière, alliant à la fois toutes les

¹ J. HUIZINGA, Homo ludens. Versuche einer Bestimmung des Spielelements der Kultur, Paris, Bruxelles, 1958. J. HEERS, Fêtes, jeux et joutes dans les sociétés d'Occident à la fin du Moyen Age, Paris-Montréal, 1971 et la mise au point du même auteur dans le Lexikon des Mittelalters, tome 4, München-Zürich, 1989, col. 399-405.

² On ne peut ici faire la place suffisante et souhaitable à une approche sociologique et anthropologique de la fête replacée dans une perspective historique. On pourra tout au moins lire, sous cet angle, le bilan tracé par P. HUGGER, "Das Fest. Perspektiven einer Forschungsgeschichte" in : P. HUGGER, W. BURKERT, E. LICHTENHAHN (dir.), Stadt und Fest. Zur Geschichte und Gegenwart europäischer Festkultur, Stuttgart, 1987, p. 9-24 et par M. MAURER, "Feste und Feiern als historischer Forschungsgegenstand", in : Historische Zeitschrift, 1991 (253), p. 101-130. Tout récemment, H.-D. SCHMID, "Feste und feiern als Gegenstand der Kulturgeschichte", in : H.-D. SCHMID (dir.), Feste und feiern in Hannover, Hannover, 1995.

³ Une étude parmi d'autres : A. LAFORTUNE-MARTEL, *Fête noble en Bourgogne au XVe siècle. Le banquet du faisan* (1454), Paris-Montréal, 1984.

⁴ J. BUMKE, Höfische Kultur. Literatur und Gesellschaft im hohen Mittelalter, München, 1986. Consulter plus particulièrement W. PARAVICINI, Die ritterlich-höfische Kultur des Mittelalters, München,1994 ainsi que Die Preuβenreisen des europäischen Adels, Sigmaringen (Beihefte der Francia, 17-1/2), 2 vol. 1989-1994. Pour le tournoi, le recueil de référence demeure celui de J. FLECKENSTEIN, Das ritterliche Turnier im Mittelalter, Göttingen (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 80), 1985.

⁵ Fr. de CAPITANI, "Schweizerische Stadtfeste als bürgerliche Selbstdarstellung", in : B. KIRCHGÄSSNER, H.-P. BECHT (dir.), *Stadt und Repräsentation*, Sigmaringen (Stadt in der Geschichte, 21), 1995, p. 115-126.

⁶ Pour le royaume de France, mais avec une valeur programmatique et méthodologique plus large et toujours actuelle : Fr. LEHOUX, B. GUENÉE, *les entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Paris, 1968. Compléter par L. BRYANT, "La cérémonie de l'entrée à Paris au Moyen Age", in : *Annales E.S.C.*, 1986 (41), p. 513-542. Pour l'espace germanique : Th. KÖLZER, "Adventus regis", in : *Lexikon des Mittelalters*, tome 1, München-Zürich, 1980, col. 170-171. W. DOTZAUER, "Die Ankunft des Herrschers. Der fürstliche Einzug in die Stadt", in : *Archiv für Kulturgeschichte*, 1973 (55), p. 245-288. Kl. TENFELDE, "Adventus: Die fürstliche Einholung als städtisches Fest", in : P. HUGGER (dir.), *Stadt und Fest*, op. cit., p. 45-60. Avec iconographie : "Festaufzug, Festeinzug" in : *Reallexikon zur deutschen Kunstgeschichte*, tome 8, col. 1417-1520, München, 1987.

⁷ M. RUBIN, "Symbolwert und Bedeutung von Fronleichnamprozessionen", in : Kl. SCHREINER, E. MÜLLER-LUCKNER (dir.), *Laïenfrömmigkeit im späten Mittelalter. Formen, Funktionen, politisch-soziale Zusammenhänge*, München (Schriften des historischen Kollegs, 20), 1992, p. 309-318. Chr. BARRAUD WIENER, P. JELZER, "In der Festprozession durch die Stadt", in : Stadtluft, Hirsebrei und Bettelmönch. Die Stadt um 1300, Stuttgart, 1992, p.

inquiétudes, les sociabilités nouvelles et en même temps tout le flamboyant des cités de la fin du Moyen Age réalise un grand retour dans la ville des XIVe et XVe siècles⁸, avec des prolongements plus propres aux villes allemandes sous la forme du Fastnacht⁹, ces cycles festifs d'avant-Carême, ces représentations disciplinées et publiquement financées par les Conseils urbains qui donnèrent naissance à un véritable genre littéraire particulièrement bien représenté dans le Sud de l'Empire. Touchant ces deux occasions, la recherche récente paraît avoir plus spécialement formulé deux types d'interrogation : quelles sont les significations et les fonctions proprement culturelles des festivités urbaines à cette époque et où peut-on situer la frontière entre les fêtes publiques et les fêtes privées ?10 C'est par ce type d'interrogations que l'on a pu sortir d'une étude de la fête urbaine demeurée longtemps enfermée dans le cadre rigide des corps de métier considérés comme l'un des principaux piliers de l'autorité en ville¹¹. Dans les deux cas, entrées et cortèges, on insiste beaucoup plus aujourd'hui sur l'intention d'obtenir chez les citadins, de nouveau considérés dans leur ensemble, un consensus participatif et politique¹² par l'image. En ce sens, la fête urbaine, et c'est là une de ses spécificités, est sans doute attachée à un projet de paix et de renforcement des liens¹³, volonté non seulement liée à l'évolution des expressions de la piété et du sentiment religieux mais peut-être, et surtout, au changement des manifestations visibles du pouvoir politique¹⁴.

La fête urbaine touche donc profondément à l'autorité et au lien politique dans la ville. Il suffit pour s'en convaincre de mesurer le nombre de prescriptions et d'ordonnances adoptées par les autorités urbaines sur la question. On peut aussi s'en rendre compte en considérant la place que les chroniques urbaines, souvent rédigées par des milieux proches du Conseil, accordent à ce type d'événements en raison même de leur caractère politique et non de leur signification "folklorique". Il suffit enfin d'observer, quand la chose est possible, la manière même, éminemment politique une fois encore, dont le pouvoir traite et utilise la fête. En 1454 par exemple, la paix qui met fin aux hostilités entre la ville de Nuremberg et le prince Albert-Achille est marquée par un grand tournoi doublé d'un carnaval processionnel. Or, les meneurs du cortège, tout comme les vainqueurs du tournoi, sont aussi les négociateurs de la paix¹⁵... En 1477, à Lucerne, la grande fête qui mêle réjouissances et processions pour marquer la victoire sur Charles le Téméraire ne retient que les députés des villes alliées dans ce combat¹⁶. En 1487 encore, le Conseil de Ratisbonne, dont la position souffrait de plus en plus cruellement de la concurrence de Nuremberg et d'Augsbourg, organise un tournoi encadré par tout un programme festif afin d'appuyer le projet d'attirer la résidence ducale d'Albert IV de Straubing : et ce sont plutôt les hommes de ce dernier qui l'emportèrent¹⁷. A l'inverse, et pour bien restituer l'aspect paradoxal de la fête médiévale, joyeuse et

463-469.

⁸ J. CHIFFOLEAU, "Les processions parisiennes de 1412. Analyse d'un rite flamboyant", in : *Revue Historique*, 1990 (575), p. 37-76. L'explosion des processions date bien du début du XIVe siècle, soit avant la Peste.

⁹ L. PETZOLDT, "Narrenfeste. Fastnacht, Fasching, Karneval in der Bürgerkultur des frühen Neuzeit", in : U. SCHULTZ (dir.), Das Fest. Eine Kulturgeschichte von der Antike bis zur Gegenwart, München, 1988. H. KÜHNEL, "Die städtische Fastnacht im 15. Jahrhundert. Das disziplinierte und öffentlich finanzierte Volksfest" in : P. DINZELBACHER, H. D. MÜCK (dir.), Volkskultur des europäischen Mittelalters, Stuttgart, 1987, p. 109-127 et la mise au point du même auteur dans le Lexikon des Mittelalters, tome 4, München-Zürich, 1989, col. 313-314. D. R. MOSER, Fastnacht, Fasching, Karneval. Das Fest der "verkehrten Welt", Graz, 1986 et sa contribution "Fastnacht und Fronleichnam als Gegenfeste. Festgehaltung und Festgebrauch im liturgischen Kontext", in : D. ALTENBURG, J. JARNUT, H.-H. STEINHOFF (dir.), Feste und Feiern im Mittelalter, Sigmaringen, 1991, p. 359-376.

¹⁰ M. MAURER, "Feste und Feiern als historischer Forschungsgegenstand", op. cit., p. 102.

¹¹ Voir le bilan récapitulatif tracé par E. ENGEL, *Die deutsche Stadt des Mittelalters*, München, 1993, p. 210 et suiv. et 214 et suiv. ; et par E. ISENMANN, *Die deutsche Stadt im Spätmittelalter*, Stuttgart, 1988, p. 330 et suiv.

¹² L. BRYANT, "La cérémonie d'entrée...", op. cit., p. 535.

¹³ G. ALTHOFF, "Fest und Bündnis", in: Feste und Feiern im Mittelalter, op. cit., p. 29-38.

¹⁴ Il convient de rappeler cependant le caractère novateur des propositions de E. KANTOROWICZ, "The Kings Advent", in: *The Art Bulletin*, 1944 (26), p. 207-231; soit bien avant la parution des *Deux corps du roi* en 1957.

¹⁵ G. PFEIFFER (dir.), Nürnberg. Geschichte einer europäischen Stadt, München, 197, tome 1, p. 273.

¹⁶ Kl. GRAF, "Schlachtengedenken im Spätmittelalter. Riten und Medien der Präsentation kollektiver Identität", in: Feste und feiern im Mittelalter, op. cit., p. 63-71. P. PFRUNDER, Pfaffen, Ketzer, Totenfresser. Fastnachtskultur der Reformationszeit, Zürich, 1989, p. 78.

¹⁷ H. KÜHNEL, "Die städtische Fastnacht im 15. Jahrhundert", op. cit.

violente tout ensemble, il convient de rappeler que les grands défilés du carnaval en particulier donnèrent régulièrement lieu à d'importantes émeutes, souvent tournées contre les équipes dirigeantes des Conseils en place : en 1376 à Bâle, en 1397 à Magdebourg, en 1482 à Cologne, en 1497 à Nuremberg. La fête urbaine, surtout celle que l'on discipline et finance, est donc un moment politique et il est juste de dire que l'on peut aussi faire de l'histoire institutionnelle à partir de la culture matérielle de la fête¹⁸, surtout si l'on observe les modalités de son "urbanisation" à la fin du Moyen Age¹⁹.

C'est d'ailleurs bien la raison pour laquelle on ne saurait donc trop lier fêtes et conjoncture, la multiplication des premières intervenant souvent dans les villes sans rapport direct avec les rythmes de l'activité, les épidémies ou les guerres²⁰. Parlant, au sujet de la fête, de "*Verdichtung des sozialen Lebens*", Arno Borst signale bien qu'elle a moins à voir avec la joie et ses expressions ponctuelles qu'avec le lien social²¹.

Le cas de Francfort confirme bien cette réflexion : processions, carnavals et théâtralisation (au propre et au figuré) des entrées royales comme des diètes s'y développent à mesure que la fin du XVe siècle approche. Or, la cité des bords du Main n'offre pas vraiment dans la seconde moitié du XVe siècle et même au début du XVIe siècle l'image d'une ville renaissante.

Il paraît bien loin en effet le temps où la ville occupait quasiment la première place parmi les villes de Germanie si l'on en juge d'après le montant de son imposition royale dans la matricule impériale de 1241. Il n'est pas encore non plus venu le temps où, en 1524, Luther stigmatisait la métropole du Main comme "le lieu où s'engouffrent tout l'or et tout l'argent d'Allemagne", ni le moment où François Ier, qui courait il est vrai après les Electeurs et les appuis dans l'Empire, vantait cette même ville comme le plus important *emporium*, non seulement de l'Allemagne mais aussi de toute l'Europe, jugement largement exagéré au regard de la prospérité d'Augsbourg et de Nuremberg qui avaient seulement le tort de ne pas beaucoup aimer le souverain français²². Mais n'abandonnons pas pour autant l'allusion faite à ces deux dernières actives cités du Sud allemand. Car justement, comparée à la prospérité retrouvée d'Augsbourg et de Nuremberg dès le milieu du XVe siècle, la conjoncture francfortoise fait un peu pâle figure jusqu'à ce que le change et le livre réveillent un peu le marché dans les années 1510-1520²³. Voilà en effet une ville qui peine vers 1480-1490 à dépasser les 8 000 habitants, chiffre toujours inférieur aux 9 000 à 10 000 habitants d'avant crise²⁴. Le cadastre de 1495 fait apparaître un nombre anormalement élevé de plus de 400 maisons abandonnées en plein centre²⁵. D'autre part, il faut rappeler que la ville dut affronter de 1460 à 1500 un nombre encore jamais atteint de faides²⁶, c'est-à-dire de ces guerres privées qui ne sont finalement que le signe d'une vaste recomposition territoriale à l'oeuvre dans cette région tiraillée entre le landgrave de Hesse, le roi, mais aussi l'archevêque de Mayence qui, en 1462, récupère "sa" ville pourtant libre, une très fidèle alliée de Francfort justement. L'heure n'est pas aux libertés urbaines décidément puisque dans le même temps, jusqu'en 1482, Francfort doit assister impuissante à la dissolution de la ligue urbaine de la Wetteravie dont elle avait pris la tête depuis le XIIIe siècle. Toujours sans siège épiscopal, Francfort n'a pas non plus réussi à accueillir

¹⁸ Th. ZOTZ, "Die Stadtgesellschaft und ihre Feste", in: *Feste und Feiern im Mittelalter*, op. cit., p. 201-216 ici p. 213. ¹⁹ J. LE GOFF, "Arbeit und Fest", in: P. DINZELBACHER (dir.), *Europäische Mentalitätsgeschichte*, Stuttgart, 1993, p. 336-349.

²⁰ Est-ce très différent de nos jours ? L'accélération du nombre de publications et de recherches consacrées à la fête depuis quelques années n'est peut-être pas le fait du hasard. Voir également L. SCHMUGGE, "Feste feiern wie sie fallen- Das Fest als Lebensrythmus im Mittelalter", in : P. HUGGER (dir.), *Stadt und Fest. Zur Geschichte und Gegenwart europäischer Festkultur*, Stuttgart, 1987, p. 61-88.

²¹ A. BORST, Lebensformen im Mittelalter, Frankfurt/Main, 1973, p. 96.

²² Fr. BOTHE, Geschichte der Stadt Frankfurt am Main, Frankfurt/Main, 1913 et plus récemment Frankfurt am Main. Die Geschichte der Stadt in neun Beiträgen, Frankfurt/Main, 1991 en particulier les contributions de E. ORTH et de K. BUND, "Frankfurt am main im Spätmittelalter 1311-1519", p. 53-151.

²³ R. KOCH (dir.), *Brücke zwischen den Völkern. Zur Geschichte der Frankfurter Messe*, Frankfurt/Main, 3 vol., 1991. ²⁴ A. DIETZ, *Frankfurter Handelsgeschichte*, Frankfurt/Main, 1910-1924. Tomes 1 et 2. K. BÜCHER, *Die Bevölkerung von Frankfurt am main im 14. und 15. Jahrhundert*, Tübingen, 1886.

²⁵ J. HÜLSEN, R. JUNG, C. WOLFF (dir.), *Die Baudenkmäler in Frankfurt am Main*, Frankfurt/Main, 3 vol., 1896-1914. tome 2, partie médiévale.

²⁶ E. ORTH, Die Fehden der Reichsstadt Frankfurt am Main im Spätmittelalter, Frankfurt/Main, 1973.

une université et son territoire urbain n'a plus grandi depuis le milieu du XIVe siècle, atteignant à peine les 300 km², soit dix fois moins que les villes impériales d'Ulm ou Nuremberg.

Et pourtant, en dépit ou à cause de cela, c'est dans ce contexte que nous trouvons dans les chroniques de la ville le plus grand nombre de descriptions de festivités, de processions, de tournois, de bals, de carnavals, de jeux et d'entrées royales. Choix a été fait dans cette étude de concentrer l'attention sur ce type de sources narratives. En effet, à côté des ordonnances du Conseil dont une grande partie²⁷ de l'activité législative était consacrée à l'organisation, aux conditions ou au rituel des fêtes tant publiques que privées (signe supplémentaire du rapport étroit de la fête avec l'autorité)²⁸, ce type de sources constitue un des supports les plus riches pour observer sous divers angles l'organisation et les fonctions des festivités. Livres privés ou publics, les récits des contemporains permettent assurément d'accéder plus directement aux représentations, même lorsqu'elles sont filtrées par le prisme de la mémoire ou l'ambition de recomposer l'histoire. C'est sans doute dans cette subjectivité qui oscille entre point de vue public et privé que se déploie le mieux la théâtralisation, que se dégage la valeur du rituel. Celui qui décrit ne se contente en effet pas ou plus de voir : il refait la fête ou la cérémonie, donc continue à en être l'acteur ou prétend le devenir s'il n'était que spectateur. De la sorte, le chroniqueur porte la fête à la hauteur véritable d'un événement. Ce qui frappe en outre le plus l'observateur, c'est que le récit et l'enregistrement de ces fêtes, dans des chroniques francfortoises précisément rédigées par les milieux politiquement dirigeants de la ville²⁹, accompagnent chronologiquement le moment où ces mêmes milieux s'approprient la fête à des fins que nous détaillerons et caractériserons au terme de

Pour la ville qui nous occupe, il serait trop long de rappeler les titres et auteurs de toutes les chroniques mi-privées mi-publiques qui contribuent dans les années 1460-1500 à fixer la mémoire de la ville. On se contentera de rappeler simplement que le rythme de production chronistique (pour employer un germanisme) dans les villes allemandes du Moyen Age tardif ne cesse de s'accélérer à mesure que l'on avance vers la fin du XVe siècle, c'est-à-dire un temps où la territorialisation de l'Empire est de plus en plus défavorable au monde urbain. Plus de la moitié des 250 grandes chroniques repérées entre 1347 et 1517 proviennent en effet des villes et, parmi ces oeuvres urbaines, près de la moitié sont rédigées dans la seconde moitié du XVe siècle tandis que 60 % de ces dernières sont issues de l'Allemagne du Sud³º, proportion qui atteint même 80 % si l'on inclut l'espace hesso-thuringien de l'Allemagne moyenne. Chacun connaît pour Augsbourg et Nuremberg les oeuvres laissées tant par les Stromer, Schürstab, Muffel, Tucher, Fürer ou Scheurl (Nuremberg) que par les Meisterlin ou Mülich et Zink (Augsbourg)³¹. Pour Francfort, le même type de production dans la seconde moitié du XVe siècle émane des Rohrbach, Jostenhöffer, Königstein, Vom Rhein, Melem et Heller³², c'est-à-dire de membres de ce que l'on pourrait appeler

²⁷ Pas loin du tiers s'accordent à dire les historiens des villes. Pour Francfort, la proportion des lois du Conseil touchant directement ou indirectement à ces questions tourne autour du cinquième au XVe siècle. A. WOLF, *Die Gesetze der Stadt Frankfurt am Main im Mittelalter*, Frankfurt/Main, 1969.

²⁸ C'est ce qu'a bien montré Neithard Bulst à partir, entre autres, des sources de Strasbourg, Worms et Nuremberg : "Feste und Feiern unter Auflagen. Mittelalterliche Tauf-, Hochzeits- und Begräbnisordnungen in Deutschland und Frankreich", in : *Feste und Feiern im Mittelalter*, op. cit. p. 39-54. Une étude récente aboutit aux mêmes conclusions pour Braunschweig, Hildesheim, Göttingen, Hameln et Duderstadt : I. TSCHIPKE, *Lebensformen in der spätmittelalterlichen Stadt*, Hannover, 1993. Dans son article N. Bulst remarque à juste titre que cette législation connaît une telle inflation dans la seconde moitié du XVe siècle que le citadin qui n'était ni magistrat, ni échevin, ni conseiller, devait d'abord se rendre à l'Hôtel de ville pour consulter les règles avant d'organiser ses fêtes. C'est une forme subtile de domination politique...

²⁹ Je renvoie le lecteur aux conclusions de ma thèse "Pouvoirs, affaires et parenté à la fin du Moyen Age : les Rohrbach de Francfort", dactyl. EHESS 1994, à paraître aux éditions Droz de Genève en 1997.

³⁰ R. SPRANDEL, Chronisten als Zeitzeugen. Forschungen zur spätmittelalterlichen Geschichtsschreibung in Deutschland, Köln-Weimar-Wien, 1994.

³¹ Faute de place, nous renverrons le lecteur à l'excellente bibliographie de l'ouvrage de R. SPRANDEL, *Chronisten als Zeitzeugen*, op. cit. Beaucoup sont parues dans la collection des *Chroniken der deutschen Städte*. Pour obtenir le détail bibliographique de toute la collection, se reporter au tout nouvel ouvrage de W. DOTZAUER (dir.), *Quellenkunde zur deutschen Geschichte im Spätmittelalter* (1350-1500), Darmstadt, 1996.

³² Certaines ont été publiées par R. FRONING, Frankfurter Chroniken und annalistische Aufzeichnungen des

les deux ateliers d'écriture de la mémoire urbaine, celui du Conseil et celui de la collégiale, deux lieux impériaux et royaux, tenus par des cercles qu'on ne doit pas hésiter ici à qualifier de "patriciens"³³ au regard de l'organisation politique et sociale de l'élite francfortoise du pouvoir et de la richesse.

Les interprétations et lectures de ces chroniques ont insisté avec raison sur une vision de la fête, des processions et des entrées royales, concues comme le point d'orgue d'une mise en scène de l'unanimité citadine et de la personnalité de la ville afin d'approfondir la conscience civique. Le fait est bien interprété, pour ne rappeler que cet exemple, touchant la Chronique de Cologne de 1499³⁴. Toutes ces chroniques citadines, surtout celles des villes impériales du Sud allemand, font incontestablement une place de plus en plus grande aux manifestations festives et processives de la mémoire urbaine, qu'il s'agisse de l'accueil du roi ou des défilés dont les contemporains montrent la multiplication à partir du milieu du XVe siècle. Il est indéniable que dans les oeuvres de Burkard Zink, chroniqueur augsbourgeois des années 1450 à 1468, ou bien dans les annales nurembergeoises compilées jusqu'en 1506 par Heinrich Deichsler, ou bien encore dans les chroniques de la ville impériale de Lübeck conduites jusqu'en 1482, on assiste à un nouveau rapport à l'histoire qui fait de leur ville conçue comme un tout cohérent la réplique en petit d'un monde plus grand dont le principe d'ordre est le roi-empereur garant de l'unité et de la liberté³⁵. De cette équivalence entre les villes et l'Empire naît un nouveau rapport à l'espace et il n'est sans doute pas faux de dire que cette articulation entre un nouveau sens de l'histoire et un nouveau sens de l'espace participe de la mise en place de l'humanisme. La ville devient ainsi le point à partir duquel s'observe l'Empire de la même manière que l'Hôtel du Conseil devient le centre à partir duquel s'observe le reste de la cité. Le pouvoir est d'autant plus fort qu'il est plus proche et surtout plus perceptible centralement. Dans les deux cas, l'immuabilité dans l'espace renforce la consience que le temps ne peut venir à bout ni de l'Empire ni de la ville. L'itinéraire suivi par le cortège du roi à son entrée devient le même que celui des processions et défilés contrôlés et autorisés par des Conseils qui, dans les grandes villes d'Empire comme Augsbourg, Nuremberg, Lübeck et Francfort, ne se sont pas laissé dominer par l'ensemble des métiers. On voit cette mise en place d'itinéraires politiques fixes réemployés également pour les processions religieuses depuis déjà 1379 à Brunswick, depuis 1389 à Augsbourg.

Ce qui doit donc ici plus spécialement retenir l'attention c'est la coïncidence chronologique remarquable entre l'appropriation de la mémoire urbaine par la plume des élites et l'appropriation par ces mêmes milieux des festivités publiques à des fins privées, processus qui se réalise sous la forme d'une certaine inscription de la mémoire mais aussi du pouvoir qui lui est lié dans l'espace de la ville

Approfondissons pour le comprendre le cas de Francfort. Les chroniques précédemment mentionnées, qu'elles émanent du Conseil ou de la collégiale Saint-Barthélemy où se fait régulièrement, depuis la Bulle d'Or de 1356, l'élection du Roi des Romains, font assaut de descriptions de fêtes et réceptions publiques. Assez symptomatique de ce point de vue est la structure de la chronique intitulée <u>Liber Gestorum</u>, rédigée par Bernhard Rohrbach (1446-1482) du début des années 1460 à sa mort et qui consacre deux chapitres avec titres particuliers aux visites royales puis aux fêtes du patriciat³⁶. On doit insister sur le fait que l'ordre d'exposition originel par le chroniqueur des deux chapitres est bien celui-là, d'abord la fête du roi puis celles du

Mittelalters, Frankfurt/Main, 1884. Elles sont toutes conservées aux archives de la ville, on en trouvera les cotes dans K. BUND, 1436-1986. 550 Jahre Stadtarchiv Frankfurt am Main. Eine Kurzübersicht über seine Bestände, Frankfurt/Main, 1986.

³³ En dépit des réserves que l'on peut formuler à juste titre à l'endroit de ce terme trop souvent galvaudé et employé improprement pour certaines villes : P. MONNET, "Doit-on encore parler de patriciat dans les villes allemandes de la fin du Moyen Age ?", in : *Bulletin de la Mission Historique Française en Allemagne*, 1996 (32), p. 54-66.

 ³⁴ G. CHAIX, "Coellen eyn kroyn boven allen steden schoyn. L'historiographie colonaise à la fin du Moyen Age", in: M.
BOURIN (dir.), Villes, bonnes villes, cités et capitales. Mélanges offerts à Bernard Chevalier, Tours, 1989, p. 315-322.
³⁵ H. SCHMIDT, Die deutschen Städtechroniken als Spiegel des bürgerlichen Selbstverständnisses im Spätmittelalter, Göttingen, 1958. Avec références aux chroniques citées.

³⁶ Nous citerons ici le *Liber Gestorum* en partie disparu mais reconstitué par les copies contenues dans diverses autres chroniques en suivant le classement adopté par l'éditeur Richard FRONING en 1884.

patriciat³³¹. Cette succession dans le récit n'est pas fortuite, elle témoigne de l'alignement des fêtes du patriciat sur celles du roi, selon une échelle symbolique qui parle bien pour tout un milieu en pleine voie d'aristocratisation citadine et dont les Rohrbach, à la fois grands marchands, patriciens et échevins de la ville, se font le fidèle écho. On notera également que le chroniqueur emploie toujours plus volontiers pour décrire les festivités le mot allemand de *Hof* (la cour !) ou de *Hochzeit* que le mot à connotation plus religieuse et peut-être déjà trop neutre ou consensuel de *Fest*. Il n'est pas inutile de signaler que son fils et continuateur Job Rohrbach (1469-1502), auteur entre 1493 et sa mort d'un Tagebuch³³, accorde la même importance à ces thèmes, et avec lui d'autres chroniques privées francfortoises : place confirmée par les chroniques officielles du Conseil, qu'il s'agisse des Collectanea ou des *Annales Francofurtani*. Il serait réducteur de voir dans cette attention portée aux fastes du festif l'aveuglement d'élites privilégiées et préservées du besoin à l'égard d'une réalité sociale moins joyeuse et qu'elles n'apercevraient pas. Il convient plutôt de mettre en valeur deux aspects plus déterminants. Tout d'abord le rappel d'une tradition et en second lieu le produit d'une stratégie politique et symbolique.

Commençons par le premier point, c'est-à-dire ce qui à Francfort était devenu une tradition et une obligation (la ville est cité de l'empereur) : l'accueil et l'hébergement du roi et de sa suite et, depuis 1356, l'accueil des délégations princières venues désigner le Roi des Romains. Francfort sait recevoir et le dit. En effet, il n'est pas interdit de penser qu'une culture de la fête et des cortèges particulièrement développée chez les élites francfortoises et dans leurs écrits provient de cette répétition de rites et de cérémoniels qui se déroulaient très régulièrement sous leurs yeux. Sans compter en effet les innombrables diètes royales ou impériales tenues à Francfort (signe d'une progressive limitation à quelques villes à mesure que l'on avance dans le XVe siècle, on sait par ailleurs que Louis IV, entre 1314 et 1347, n'a pas fait moins de 52 entrées et séjours à Francfort, que Charles IV en a effectué 14 de 1347 à 1378 et que Robert de Palatinat est venu une dizaine de fois pendant son règne. On constate d'ailleurs une tendance à la désaffection de la présence royale tout au long de la première moitié du XVe siècle, tandis que la faveur reviendra avec Frédéric III, signe du retour d'une politique royale active dans cette région³⁹. Sa visite de 1474, une entrée royale tout à fait officielle, a laissé des traces importantes dans toutes les chroniques privées ou publiques de la ville et plus particulièrement dans celle de Bernhard Rohrbach qui contient peutêtre une des plus vivantes descriptions d'entrée royale dans une ville d'Empire.

Son récit a ceci d'intéressant qu'il nous présente une fête urbaine et politique à deux versants. Tout d'abord une description classique mettant l'accent sur des points importants comme la fierté de la ville, l'échange des serments, des présents et des clés, l'arrivée du roi par la porte occidentale qui ravive la mémoire caroligienne puisque c'est de l'Ouest que Charlemagne était venu chasser les Saxons des bords du Main et fonder le gué des Francs (Franken-Furt) suivant la légende parlant d'un cerf envoyé par Dieu pour montrer à l'empereur le seul passage capable de sauver son armée et sa campagne. Bref, émerge ici une image traditionnelle de la ville en fête qui sait recevoir son seigneur et roi, le tout présenté dans une forme et selon un schéma qui ne dépareraient pas dans les descriptions semblables de Nuremberg ou d'Augsbourg du début ou du milieu du XVe siècle (signe que les écoles de l'histoire urbaine avaient bien travaillé en fixant des modèles). Mais nous sommes en 1474 et d'autres détails ne trompent pas dans ce récit de plusieurs feuillets. Tout d'abord, on ne voit ni les rues ni les foules, donc aucune mention de ce paysage urbain indéterminé fait d'une accumulation de gens et de maisons serrées. Au contraire les seuls lieux mentionnés sont la collégiale et le Conseil et, à la suite, les grands hôtels patriciens (Höfe) dans lesquels Frédéric et Maximilien furent hébergés. Bernhard Rohrbach rapporte même que les échevins avaient fait bâtir à dessein une galerie pour relier deux *Höfe* afin que le père et son fils puissent se parler sans passer par la rue : or notre chroniqueur est bien informé puisqu'il est alors échevin et vient d'achever un mandat de bourgmestre. Qu'observe-t-on à reporter sur une carte le trajet et les seuls lieux

³⁷ "Adventus imperatoris et aliorum", pages 198 à 202 de l'édition. Puis "Laderum", "Frauenstein", "Limpurg" du nom des trois "clubs" patriciens de la ville, chapitres auxquels succèdent "Processionen" et "Schießen", pages 203 à 210 et 214 à 219 de l'édition.

 $^{^{38}}$ L'original est entièrement conservé aux archives de Francfort : cote XVIII A 39 devenue III B S5/39.

³⁹ P.-J. HEINIG (dir.), Kaiser Friedrich III. (1440-1493) in seiner Zeit, Köln-Weimar-Wien, 1993.

mentionnés ? Il apparait clairement que l'entrée et la visite royales sont devenues la seule affaire des patriciens du Conseil qui, depuis 20 à 30 ans, ont colonisé tout le quartier entre Römer et Saint-Barthélémy, c'est-à-dire entre l'Hôtel de ville à l'ouest et la collègiale à l'est, un axe qui représente l'épicentre urbain, structure la mémoire de la ville et autour duquel s'articulent la présence et la fidélité royales. Sous la plume même de notre témoin partial, à défaut d'être partiel, la rue s'est effacée ou, mieux, s'est transformée au profit d'un espace balisé par le politique en charge des destinées intérieures et extérieures de la ville.

Dans la composition du cortège d'accueil, ne sont d'ailleurs mentionnés que les chanoines de la collégiale et les membres des grandes familles du premier banc du Conseil : aucun mot sur les deux bancs des métiers pourtant présents. Autre détail qui a l'importance que l'on sait, les couleurs⁴⁰. La chronique de Bernhard Rohrbach nous dit en effet que les Grands et anciens échevins (c'est toujours son expression pour parler des familles de la Alt-Limpurg, ce cercle de sociabilité exigeante et coûteuse, fermé par l'hérédité et le mariage, et dont il fait partie avec tout son "clan") et eux seuls portaient un habit mi-partie rouge et noir. Or, ces couleurs sont en train de devenir les couleurs officielles de la ville : elles sont portées par les ambassadeurs de Francfort ainsi que l'attestent les Botenbücher (en particulier la couverture de celui de 143941) et sont également le signe de reconnaissance des troupes francfortoises qui forment l'escorte des convois des foires (Messegeleit) d'après le propre témoignage de la chronique de Bernhard Rohrbach⁴². Seuls, poursuit le récit, les échevins revêtus de ces couleurs pouvaient porter le *Tuch* au-dessus de la tête de l'empereur, c'est-à-dire le dais comme l'usage s'en répand également dans la monarchie française. Le chroniqueur ajoute que, pris d'un saignement de nez, il tâcha tout son habit au moment de partir et ne put pas aller à la fête : le mauvais rouge a donc chassé le bon. Bref, il y a là un changement dans la description de l'entrée et une exclusion de certains groupes de la ville que les descriptions et les actes officiels (*Rechenbücher*) précédents n'avaient pas enregistré. Francfort fut loin d'être un cas isolé si l'on pense que, dans de nombreuses villes, quand les élites le plus souvent regroupées en cercles de sociabilité exclusive ne parviennent pas à mettre la main sur le cortège d'accueil, elles se réservent alors le programme festif durant le séjour royal. Ainsi, à Constance⁴³, le cercle d'élite *Zur Katze* parvient à accaparer Frédéric III durant tout son séjour en 1442 et même à le faire danser six fois, ce qui surprit contemporains et chroniqueurs car on disait l'empereur podagre. Même chose à Cologne en 1442, à Nuremberg en 1471 et la même année à Augsbourg. La chose finit par devenir si naturelle que certaines villes, a contrario, s'abstinrent de tout programme festif hors du protocole obligé de l'entrée quand les dirigeants de la cité étaient en désaccord avec la politique royale, ce qui était le cas à Augsbourg en 1474 et profita à Francfort la même année. On trouvera la même évolution à Augsbourg où les chroniqueurs de la fin du XVe siècle, on peut penser en particulier à Clemens Sender en 150044, ne se cachent plus de voir dans l'entrée royale un événement symbolique qui ne confirme plus seulement la spécificité et les libertés de toute la ville mais assoient la légitimité d'un ordre social de la ville tenu par ses élites.

Or, on doit constater que cette évolution, c'est-à-dire l'appropriation à des fins privées des grandes fêtes publiques de la cité, n'a pourtant pas attendu pour se produire que les chroniques urbaines veuillent bien l'enregistrer et qu'elle fut loin de concerner seulement les entrées royales.

On pourrait même dire qu'elle a commencé par une tout autre fête que l'entrée, soit par un cortège à la signification bien particulière qui était, dans les villes allemandes, celui du *Fastnacht*, c'est-à-dire ces cortèges qui s'emparent des rues dans les jours précédent le Mercredi des cendres. Cette période a d'ailleurs toujours été difficile à contrôler pour les autorités en général, puisque ce temps de *Fasching* (carnaval) est en fait celui du *Fast-Schank*, c'est-à-dire de l'offrande et de la distribution de fastes avant la privation du Carême. De nombreux *Fastnachtszüge* avaient

⁴⁰ M. PASTOUREAU, "Du bleu au noir. Ethiques et pratiques de la couleur à la fin du Moyen Age", in : *Médiévales*, 1983 (4), p.9-22; *Couleurs, images, symboles. Etudes d'histoire et d'anthropologie*, Paris, 1989.

⁴¹ Cote II B 9, numéro 110.

⁴² Liber gestorum, fascicule Zum Jungen, édition page 221.

⁴³ Kl. D. BERCHTOLD, Zunftbürgerschaft und Patriziat. Studien zur Sozialgeschichte der Stadt Konstanz im 14. und 15. Jahrhundert, Sigmaringen, 1981.

⁴⁴ Die Chroniken der deutschen Städte, vol. 23, 1894 (Augsburg, éd. par F. ROTH), p. 83.

dégénéré en émeutes et massacres, ainsi à Bâle en 1376, à Magdebourg en 1397, à Marienbourg en 1440, à Cologne en 148245, à Nuremberg encore en 149746. C'est d'ailleurs dans cette dernière ville que le Conseil, alors très fermé, avait décidé de réserver aux Honorables (Ehrbaren) la participation au cortège du Fastnacht. Or, cette fermeture qui prépare les exclusions que l'on observera dans les grands bals du Conseil à Nuremberg puis Augsbourg au début du XVIe siècle, rappelait en fait à Nuremberg la révolte de 1349 dans laquelle un clan avait triomphé sur l'autre dans la lutte qui opposait les partisans des Wittelsbach à ceux des Luxembourg. Dans cette petite guerre citadine, le clan victorieux l'avait emporté grâce à l'appui des bouchers. Or, on constate qu'en 1449 les seuls à pouvoir participer au cortège à côté des Honorables furent les bouchers qui furent pour un temps autorisés à participer également aux danses des lignages⁴⁷. Mais, dès 1468, les bouchers furent exclus et des bals et du Schembartlauf institué en 1449 une fois que le patriciat nurembergeois avait bien achevé la reprise en main de la ville. On notera donc que la participation aux cortèges du carnaval avait déjà reçu une fonction de tri social dès le milieu du XVe siècle, et même plus tôt si l'on pense aux dispositions restrictives prises en ce sens par Cologne en 1431, par Göttingen en 1434, Goslar en 1450 et plus tard par Strasbourg et Francfort en 148348. Dans le cas précis de Nuremberg ce filtrage social s'appuyait en outre sur une commémoration, donc sur l'utilisation de la mémoire urbaine, la fermeture de la fête étant présentée en 1449 comme un retour au bon vieux temps. C'est bien d'ailleurs parce que le *Fastnacht* avait cette fonction de filtre qu'il put devenir un objet littéraire porteur d'une certaine critique sociale ainsi qu'on le voit dans les oeuvres des maitres-chanteurs (Meistersinger) nurembergeois Hans Rosenplüt (1405-1470), Hans Folz (1435-1513) et Hans Sachs (1494-1576)49, lesquels dénoncent le détournement de sens du carnaval qui n'a plus une fonction de dérision ou de renversement temporaire de l'ordre social mais est devenu un facteur de division sociale. C'est chez eux en partie que Luther puisera ses arguments contre le Fastnacht qu'il qualifiera de "malitia Norimbergensium". Il faut dire que le carnaval politique orchestré par les Grands du Conseil servait de plus en plus à de tout autres fins qu'à celles de la fête d'avant-Carême : à Fribourg en 1454 il servit à rendre hommage à Philippe le Bon pour favoriser l'ouverture de l'Université ; à Saint Gall en 1484 on vit même le Fastnacht s'achever par la présentation par les bourgeois de Constance des draps et des matrices de plomb qui servaient à marquer les tissus pour montrer aux villes de la région que le drap de Constance était toujours aussi bon et fiable⁵⁰.

Pour approfondir ce caractère de plus en plus exclusif du *Fastnacht* confisqué par les élites des Conseils à domination fermée, certaines villes avaient même pris soin de regrouper le cortège de carnaval avec un tournoi qui se tenait le plus souvent au *Fastnachtssonntag*: ainsi à Augsbourg dès 1442, à Prague et Nuremberg en 1454, à Munich en 1455, à Bâle en 1467 et à Francfort en 1466 et 1468⁵¹.

Nous avions précédemment souligné combien, à Francfort justement, une culture de la fête et des cortèges particulièrement développée chez les élites⁵² et dans leurs écrits pouvait provenir de cette répétition de rites et de cérémoniels qui se déroulaient très régulièrement sous leurs yeux et qu'ils sont parvenus à capturer de manière privée. On peut plus spécialement en juger par le nombre de

⁴⁵ J. KLERSCH, Die kölnische Fastnacht. Von ihren Anfängen bis zur Gegenwart, Köln, 1961, p. 30-32.

⁴⁶ D.-R. MOSER, Fastnacht-Fasching-Karneval. Das Fest der "verkehrten Welt", Köln-Graz, 1986. H. MOSER, Städtische Fastnacht des Mittelalters, Tübingen, 1967.

⁴⁷ H.-U. ROLLER, Der Nürnberger Schembartlauf. Studien zum Fest- und Maskenwesen des späten Mittelalters, Tübingen, 1965.

⁴⁸ Fr. BOTHE, *Brauch und Sitte im alten Frankfurt*, Frankfurt/Main, 1941, p. 53-53. W. PFEIFFER-BELLI, "Frankfurter Kultur, Kunst und Wissenschaft am Ausgang des Mittelalters", in : *Bilder aus dem katholischen Leben der Stadt Frankfurt*, Frankfurt/Main, 1939, p. 163-168.

⁴⁹ Références dans W. SPIEWOK, D. BUSCHINGER, *Histoire de la littérature allemande du Moyen Age*, Paris, 1992. ⁵⁰ H. MOSER, *Stdädtische Fastnacht des Mittelalters*, op. cit., p. 160 et suiv. H. KÜHNEL, "Die städtische Fastnacht im 15. Jahrhundert", op. cit., p. 118-120.

⁵¹ Th. ZOTZ, "Adel, Bürgertum und Turniere in deutschen Städten vom 13. bis 15. Jahrhundert", in : J. FLECKENSTEIN (dir.), *Das ritterliche Turnier im Mittelalter*, Göttingen, 1985, p. 450-499.

⁵² G. L. KRIEGK, *Deutsches Bürgertum im Mittelalter*, Frankfurt/Main, 1868. Pour les fëtes et processions, voir en particulier les chapitres "Kirchliche Feste", p. 346-377 et "Die öffentlichen Vergnügungen", p. 408-473.

bals, tournois et défilés réalisés en lieu clos pour leur propre compte, mais aussi pour illustrer la sociabilité des cercles patriciens, et enfin pour les occasions familiales. Or, cette dernière évolution est particulièrement sensible dans la chronique du continuateur de Bernhard Rohrbach, son propre fils Job, dont la production permet de surcroît d'apercevoir le décalage d'une génération. Or, dans son Tagebuch⁵³, on sent presque qu'il ne peut désormais être de fête véritable que privée et réservée, donc exclusive. Tout grand rassemblement festif avec foule est devenu suspect à ses veux comme d'ailleurs à ceux de nombreux conseillers du premier banc patricien dont il se fait le porte-parole. Nous avons vu combien son père Bernhard ne se cachait pas trop de montrer les efforts déployés par la meilleure part du Conseil pour canaliser et s'approprier les fêtes politiques. Pourtant notre premier chroniqueur ne voyait pas à mal quand il rappelait avec bienveillance les grandes fêtes et processions qui accompagnèrent la tournée de prédication de Jean de Capistran à Francfort⁵⁴ et dans d'autres villes allemandes en 1454⁵⁵ et quand il décrivait les jeux de la Passion de 1467 et 1468 rassemblant près de 300 acteurs et des milliers de spectateurs. En revanche, pour son fils Job, les prédicateurs mendiants qui réapparaissent à Francfort vers 1494-1495 déclenchent, d'après sa chronique, plus de débordements et de violences⁵⁶ que de piété, et l'auteur note que les cortèges dégénèrent. Cette suspicion à l'égard de tels rassemblements est en outre motivée chez lui par le fait que les prédicateurs avaient réuni le peuple sur le Römer, c'est-à-dire près du siège géographique du pouvoir politique et par conséquent à proximité du quartier des grands hôtels patriciens...

La fête entre soi, la fête qui ne se verrait pas, tel paraît être devenu, en cette toute fin du XVe siècle, l'idéal de nos grands Francfortois. On les voit d'ailleurs acquérir vers 1480-1500 les maisons laissées à l'abandon, terrains souvent convertis en jardins clos aux murs illustrés de fresques. Ceux des Rohrbach, des Holzhausen, Melem ou Stalburg abritaient petits tournois, parties de chasse ou réceptions, bref autant de fêtes qui autrefois se donnaient encore à voir dans l'espace de la rue ou de la place mais qui tendent de plus en plus à devenir affaire privée et soustraite au regard extérieur. On notera d'ailleurs que la culture renaissante des jardins dans les milieux dirigeants urbains correspond, surtout au XVe siècle, à une phase d'aristocratisation culturelle des élites non nobles⁵⁷. En ce sens, le décor du jardin servirait de plus en plus de support à une théâtralisation du pouvoir. On ne doit donc pas s'étonner de trouver le jardin privé si représenté dans les arrièreplans des oeuvres commandées par les élites dirigeantes de Francfort. Nous pensons en particulier à l'apparition de ce décor dans le livre de raison (Hausbuch) de la famille Melem qui, composé vers 1547, met en scène les grandes familles patriciennes en costume de fête et flanquées de leurs blasons⁵⁸. On peut également évoquer l'utilisation de ce même motif en fond de la série de portraits des grands patriciens de Francfort réalisée par Conrad Faber von Creuznach dans le premier tiers du XVIe siècle⁵⁹, ou bien on peut encore signaler l'utilisation du jardin par Jörg Ratgeb, auteur, entre 1514 et 1518, du très grand cycle de fresques du cloître des Carmélites de Francfort commandé par les familles patriciennes de l'Alt-Limpurg⁶⁰. De la même façon, le jardin et ses attributs iconographiques fixés à la fin du Moyen Age jouent un rôle essentiel dans la composition du cycle des douze mois de l'année peint à Augsbourg dans le premier tiers du XVIe sècle et

_

⁵³ Cote III B S5/39, fol. 21 v. à 22 v.

⁵⁴ Liber Gestorum, Fascicule Fichard, édition Froning p. 191.

⁵⁵ K. ELM, "Johannes Kapistrans Predigtreise diesseits der Alpen (1451-1456)", in : H. BOOCKMANN, B. MOELLER, K. STACKMANN (dir.), *Lebenslehren und Weltentwürfe im Übergang vom Mittelalter zur Neuzeit. Politik-Bildung-Naturkunde-Theologie*, Göttingen, 1989, p. 501-519.

 $^{^{56}}$ Tagebuch, fol. 53. "Comme la ville n'en avait pas connu depuis longtemps" dit le passage.

⁵⁷ D. HENNEBO, Gärten des Mittelalters, München-Zürich, 1987, p. 69 et suiv.

⁵⁸ R. WALTHER, Das Hausbuch der Familie Melem. Ein Trachtenbuch des Frankfurter Patriziats aus dem 16. Jahrhundert, Frankfurt/Main, 1968.

⁵⁹ W. BRÜCKER, *Conrad Faber von Creuznach*, Frankfurt/Main (Schriften des Historischen Museums Frankfurt am Main, XI), 1963.

⁶⁰ U.-N. KAISER, *Jerg Ratgeb. Spurensicherung*, Frankfurt/Main, 1985. Catalogue de l'exposition de Francfort (Karmeliterkloster) en juillet 1985. Sur le thème des jardins figurés, des correspondances peuvent aussi être trouvées avec les gravures du *Hausbuchmeister*, Maître du Livre de Raison, appelé aussi Maître du Cabinet d'Amsterdam: *Vom Leben im späten Mittelalter*, Stuttgart, 1985. Catalogue de l'exposition de Francfort (Städel Museum), 1985.

représentant les fêtes du patriciat local61.

Pour Francfort, deux occasions doivent encore venir illustrer le propos quant au sens et à l'évolution des fêtes patriciennes à la fin du XVe siècle. Tout d'abord le repas au cerf (*Hirschessen*), lointain souvenir du cerf divin indiquant à Charlemagne le gué salvateur. Les échevins du Conseil se faisaient en effet servir ce repas par le "club" patricien Alt-Limpurg une fois par an afin de commémorer l'événement : c'était donc un grand banquet politique⁶². Autrefois, c'est-à-dire jusque dans les années 1480, ce repas était pris au Römer, siège du Conseil. Désormais, il est servi dans les grandes Höfe patriciennes ou bien dans leurs jardins à la périphérie de la ville : c'est qu'entre temps la société patricienne Alt-Limpurg a absorbé en 1468 les deux autres sociétés des majores (Frauenstein et Laderum), si bhien que seule subsiste une société fermée par la naissance qui contrôle l'accès au premier banc des échevins⁶³. Ces mêmes familles peuvent maintenant marquer cette domination par le choix du lieu du banquet politique désormais soustrait à l'espace public du Römer. Evoquons enfin la deuxième et dernière remarque à propos du récit que fait Job Rohrbach dans sa chronique de l'installation de la Chambre impériale de justice (Reichskammergericht) à Francfort en 149564. Il faut rapidement dire que cette décision impériale avait déclenché de nombreux débats parmi les élites francfortoises. Les uns étaient favorables à cette installation car avides de recevoir des juristes et des nobles proches de la cour et du roi, qui plus est aux revenus importants. Les autres se montraient plutôt effrayés à l'idée d'une éventuelle concurrence sociale et ne voyaient pas d'un bon oeil le dernier produit du droit romain élire domicile dans une cité jalouse de ses privilèges et coutumes, fussent-ils garantis par le souverain en personne. Job Rohrbach fait incontestablement partie des anciennes familles qui ont le moins intérêt à voir les juges du Reichskammergericht s'installer en ville. Si ce clan est puissant à la société patricienne Alt-Limpurg, en revanche il est en perte de vitesse au Conseil. Comme l'on sait, c'est bien d'abord à Francfort que la chambre impériale s'installa. Or, la chronique de Job Rohrbach rapporte que la première année de la présence des juristes (qui ne restèrent au total que deux années puisqu'ensuite la cour partit pour Worms), la société Alt-Limpurg prit soin d'éviter, non sans débats internes, de convier aux bals et cortèges, et aux processions organisées pour le carnaval et la fête de Marie-Madeleine, les membres du *Reichskammergericht*⁶⁵. La deuxième année il fallut bien céder, on ne pouvait tout de même pas bouder plus longtemps le président qui n'était autre que le comte Eitel Friedrich von Zollern, grand favori de Maximilien. On fit donc un cortège de carnaval auquel on invita les juristes, mais le défilé ne passa pas le pont du Main pour aller festoyer, rive gauche, chez les Teutoniques comme c'était la coutume. On se contenta d'un programme minimum⁶⁶ qui consista à passer par les deux couvents de Mendiants en évitant les collégiales de la ville alors qu'habituellement les *Stifte* de Saint-Léonard et Notre-Dame, véritables chasses gardées du patriciat local, formaient une des étapes privilégiées du cortège. De plus, à la fin du défilé, il n'y eut pas de bal à la *Stube* Alt-Limpurg comme à l'accoutumée.

Ainsi voit-on qu'à travers l'écriture des fêtes et commémorations, les chroniques n'aident pas seulement à préserver l'identité des villes. Elles permettent aussi à leurs élites de sauvegarder leur pouvoir de plus en plus contesté et parfois concurrencé au début du XVIe siècle. En s'appropriant le déroulement et la signification des processions et des fêtes tant dans la rue que dans le livre pour leur faire parfois rejoindre l'espace clos des domaines privés, les dirigeants cultivés et fortunés

⁶¹ P. M. GRÜBER (dir.), "Kurzweil viel ohn' Maβ und Ziel". Augsburger Patrizier und ihre Feste zwischen Mittelalter und Neuzeit, Augsburg, 1994.

⁶² Dimension politique d'autant plus appuyée que Francfort avait été une des premières villes à accueillir le culte de Charlemagne après sa canonisation. Voir R. FOLZ, *Etudes sur le culte liturgique de Charlemagne dans les églises de l'Empire*, Paris, 1951, p. 32-35. L. E. SAURMA-JELTSCH (dir.), *Karl der Grosse als vielberufener Vorfahr*, Simaringen, 1994 en particulier H.-J. JACOBS, "Das Bild Karls des Großen in der Stadt Frankfurt im 14. Jahrhundert", p. 63-86.

⁶³ Fr. LERNER, Die Frankfurter Patriziergesellschaft Alt-Limpurg, Frankfurt/Main, 1952.

⁶⁴ Tagebuch, fol. 38-40.

⁶⁵ Tagebuch, fol. 80.

⁶⁶ Tagebuch, fol. 81.

montrent aussi qu'ils vivent une crise : il n'est pas sûr que c'est en figeant les choses dans l'espace qu'ils ont trouvé la meilleure réponse. En même temps, les élites du pouvoir urbain, du moins dans la ville qui nous intéresse, sont parvenues à se protéger pour un temps en escamotant l'ostentatoire et le dispendieux du regard des autres groupes sociaux, remarque qui contribuerait à expliquer l'étonnante durée du calme urbain francfortois.

La fête serait-elle donc "finie" vers 1500-1510 ? S'estompe en tout cas une certaine image de la fête médiévale urbaine qui avait eu un moment l'ambition affichée de mieux faire vivre ensemble les gens de la cité. Il semble surtout important de remarquer que ceux qui tiennent la plume et sont en même temps le mieux placés pour ouvrir ou fermer la fête reconnaissent de plus en plus ouvertement une telle évolution et ne cherchent même plus à en entretenir la fiction. A ce changement on pourra sans doute trouver bien d'autres raisons que celles qui furent ici évoquées à grands traits. Mais l'une d'entre elles tient probablement à ce que l'espace de la ville, à la fin du XVe siècle, ne s'y prétait tout simplement plus : peut-être la mémoire, qui s'enracine résolument dans cet espace, en a-t-elle pris acte. On pourrait alors d'autant mieux souscrire à la formulation avancée par André Chastel selon lequel, concernant la fête urbaine du XVIe siècle, la principale innovation tient à la "transfiguration de la ville par l'implantation d'un décor approprié" le la riest pas interdit de penser que cette transfiguration, si réussie au XVIe sècle, a d'abord commencé dans les espaces réservés des élites citadines du XVe siècle.

En tout cas, ce sont apparemment moins les facteurs proprement religieux que les facteurs politiques et sociaux qui font voler en éclat, à la veille de la Réforme, l'unanimisme des processions urbaines et des fêtes publiques.

D'autres solutions devront alors être apportées pour encadrer et organiser différemment les fêtes et les processions dont les citadins de ce temps demeuraient, quoiqu'il advienne, de fervents amateurs.

11

 $^{^{67}}$ A. CHASTEL, "Le lieu de la fête", in : J. JACQUOT (dir.), Les fêtes de la Renaissance, Paris, 1956, p. 419.